



GANGS DE RUES
DOSSIER THÉMATIQUE

PRÉPARÉ PAR
L'ASSOCIATION DES SERVICES DE RÉHABILITATION SOCIALE DU QUÉBEC
JANVIER 2014



Table des matières

<u>LE DOSSIER EN BREF</u>	3
<u>TENTATIVES DE DÉFINIR LES GANGS DE RUES</u>	4
<i>DEFINITION DU SPVM ET DU SERVICE DU RENSEIGNEMENT CRIMINEL DU QUEBEC (SRCQ)</i>	4
<i>DEFINITION DU MINISTRE DE LA SECURITE PUBLIQUE DU CANADA</i>	6
<u>ESTIMATION DE L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE</u>	7
<i>LES HOMICIDES ATTRIBUABLES AUX GANGS DE RUES AU CANADA</i>	7
<u>CARACTÉRISTIQUES DES GANGS DE RUES</u>	8
<i>LES FILLES DANS LES GANGS</i>	8
<i>LE RECRUTEMENT A DES FINS DE PROSTITUTION</i>	9
<i>BESOINS COMBLES CHEZ LE MEMBRE DE GANG DE RUE</i>	9
<i>SIGNES D'APPARTENANCE A UN GANG DE RUE</i>	10
<u>OUTILS ET RESSOURCES</u>	11
<u>RÉFÉRENCES</u>	12



LE DOSSIER EN BREF

- ✘ L'adhésion à un groupe fait partie intégrante du processus de développement des adolescents. La commission de délits mineurs (vols à l'étalage, graffitis) peut aussi faire partie de cette étape de leur vie. Toutefois, lorsque la violence et la criminalité prennent le dessus sur la vie de groupe, on s'approche, selon divers degrés, vers le profil d'un gang de rue.
- ✘ Le SPVM définit un gang de rue comme un **regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes** qui privilégie la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des **actes criminels dans le but d'obtenir du pouvoir et de la reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives**.
- ✘ Les jeunes susceptibles de se joindre à un gang ou qui en sont déjà membres **proviennent généralement de groupes qui souffrent le plus d'inégalités** et qui sont les **plus désavantagés sur le plan social**. Les jeunes qui risquent le plus de verser dans la criminalité sont souvent issus de **familles à faible revenu**, vivent dans **l'isolement social**, **ne réussissent généralement pas bien à l'école** et **ne nourrissent pas beaucoup d'espoir quant à leur réussite future** (Comité permanent de la justice et des droits de la personne, 2012).
- ✘ L'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes réalisée en 2002 révèle que, sur l'ensemble du territoire canadien, **sept provinces reconnaissent avoir un problème de gangs** (Chettleburgh, 2002). Les résultats de cette enquête révèlent également la présence de 434 gangs de jeunes au Canada avec plus de 7000 membres sur son territoire.
- ✘ Les adolescentes et les jeunes femmes adultes, recrutées à des fins d'exploitation sexuelle se lient aux gangs parce **qu'elles cherchent avant tout l'amour et l'affection**. Ces femmes sont perçues par les membres de gangs (femmes et hommes) comme étant des victimes naïves qui doivent rendre des services. Elles ne sont pas considérées à titre de membres officiels, mais uniquement comme **moyens pour les membres de faire de l'argent**.



TENTATIVES DE DÉFINIR LES GANGS DE RUES

Il n'existe aucune définition commune du concept de gang parce que :

- × **L'adhésion à un groupe de pairs est un phénomène normal** et nécessaire à la **socialisation des adolescents** au cours de leur développement;
- × Les conduites délinquantes constituent une expérience commune - **épiphénomène** - aux adolescents au cours de leur développement;
- × La **délinquance juvénile** se manifeste, bien souvent, **en groupe**.

Les définitions du phénomène varient donc selon le regard de ceux qui cherchent à le définir.

Définition du SPVM et du Service du renseignement criminel du Québec (SRCQ)

Selon le SPVM, le phénomène des gangs de rue a pris naissance, à Montréal, à la fin des années 1980. Il définit un gang de rue comme un **regroupement plus ou moins structuré d'adolescents ou de jeunes adultes** qui privilégient la force de l'intimidation du groupe et la violence pour accomplir des **actes criminels dans le but d'obtenir du pouvoir et de la reconnaissance ou de contrôler des sphères d'activités lucratives**.

L'adhésion à un groupe fait partie intégrante du processus de développement des adolescents. La commission de délits mineurs (vols à l'étalage, graffitis) peut aussi faire partie de cette étape de leur vie. Toutefois, lorsque la violence et la criminalité prennent le dessus sur la vie de groupe, on s'approche, selon divers degrés, vers le profil d'un gang de rue. Il est important de noter que **tous les gangs ne sont pas criminalisés au même degré** et que **tous les regroupements de jeunes ne sont pas des gangs de rue**.



Tableau 1. Trois types de gangs tels que définis par le SPVM.

BANDE DE JEUNES	<ul style="list-style-type: none">× Regroupement peu structuré d'adolescents qui commettent des infractions mineures.
GANG ÉMERGENT	<ul style="list-style-type: none">× Regroupement d'individus, généralement des adolescents, qui ont comme modèles les gangs majeurs;× Leurs activités sont moins structurées et plus improvisées : le gang émergent se centre sur l'acquisition et la défense d'un territoire;× Ses membres pratiquent le taxage, profèrent des menaces et commettent des agressions armées aux abords de certains lieux publics. Ils sont des recrues de premier choix pour les gangs de rue majeurs.
GANG MAJEUR	<ul style="list-style-type: none">× Regroupement d'adultes ou d'adolescents qui commettent des crimes de plus haut niveau comportant une violence ciblée.

Qu'est-ce que le taxage?

Le taxage représente une **situation où un adolescent, ou un groupe d'adolescents, prend une chose contre la volonté d'un autre adolescent**; il utilise pour cela la menace, l'intimidation ou la force physique.

Le taxage constitue ainsi une action posée par un adolescent, ou un groupe d'adolescents, contre un autre adolescent, dont **le but est d'extorquer et de s'appropriier soit des biens qui revêtent un caractère de prestige social, soit de l'argent**, et ce, en échange d'un droit de passage vers un lieu particulier (tel que l'école) ou d'un certain plaisir. Il s'agit d'une **agression, qui peut être verbale ou physique**, et qui peut afficher différents degrés de gravité allant de l'intimidation aux menaces, aux voies de fait et jusqu'à l'utilisation d'une arme.

Le taxage est considéré **légalement comme un crime contre la personne** (soit un vol qualifié commis avec une intention d'extorsion, d'intimidation et de harcèlement) couvert par les articles 343, 344, 346 et 465 du Code criminel.



Définition du ministère de la Sécurité publique du Canada

Le Centre national de prévention du crime (CNPC) a produit, en 2007, un portrait des « gangs de jeunes » au pays. Ce document, diffusé via le Ministère de la Sécurité publique du Canada, y relève que typiquement, un « gang de jeunes » se compose de membres qui :

- ✘ **Se considèrent eux-mêmes comme formant un groupe** par exemple, leur groupe porte un nom;
- ✘ Sont généralement **perçus par les autres comme formant un groupe** distinct;
- ✘ Sont impliqués dans un nombre important **d’actes de délinquance** qui suscitent des **réactions négatives chez les membres de la collectivité** ou les organismes d’application de la loi.

Les jeunes susceptibles de se joindre à un gang ou qui en sont déjà membres **proviennent généralement de groupes qui souffrent le plus d’inégalités** et qui sont les **plus désavantagés sur le plan social**. Les jeunes qui risquent le plus de verser dans la criminalité sont souvent issus de **familles à faible revenu**, vivent dans **l’isolement social**, **ne réussissent généralement pas bien à l’école** et **ne nourrissent pas beaucoup d’espoir quant à leur réussite future** (Comité permanent de la justice et des droits de la personne, 2012).

Enfin, les **jeunes autochtones sont plus vulnérables** au crime organisé et aux activités des gangs que les autres jeunes. Le nombre et l’influence des **gangs de jeunes autochtones** sont en **pleine croissance dans l’Ouest canadien**.

Tableau 2. Distinction entre un gang de rues et le crime organisé

GANG DE RUES	CRIME ORGANISÉ
Regroupements d’adolescents et de jeunes adultes	Regroupements formés majoritairement d’adultes
Leadership et membership instables	Leadership et membership stables
Structure hiérarchique de type collégial (non traditionnelle)	Structure hiérarchique de type pyramidal (traditionnelle)
Criminalité polymorphe (hétérogénéité)	Investissements financiers (champs de spécialisation)
Principe du plaisir	Gains économiques



ESTIMATION DE L'AMPLEUR DU PHÉNOMÈNE

Au Canada et au Québec, très peu de recherches ont encore été faites spécifiquement sur le sujet. L'Enquête policière canadienne sur les gangs de jeunes réalisée en 2002 révèle que, sur l'ensemble du territoire canadien, **sept provinces reconnaissent avoir un problème de gangs** (Chettleburgh, 2002). Les résultats de cette enquête révèlent également la présence de 434 gangs de jeunes au Canada avec plus de 7000 membres sur son territoire.

Le SPVM constate que le nombre de gangs de rue à Montréal et en périphérie est passé de 27 groupes plus ou moins structurés en 1989, à 25 groupes « organisés » en 2004, soit un nombre stable même si les effectifs ont quadruplé (de 314 à 1250 membres) durant la même période. **L'expansion du phénomène des gangs se produit principalement par essaimage** (se détachant de groupes déjà existants, des membres ou des sous-groupes qui émigrent et fondent de nouvelles bandes ailleurs). Ce phénomène fait en sorte qu'il est de plus en plus difficile d'associer un gang à un territoire. **Il est clair que les gangs ne se limitent plus aux grands centres urbains, mais se répandent peu à peu dans les banlieues.**

Imitant leurs cousins états-uniens, les gangs de rue canadiens et québécois tendent à se **subdiviser en cellules regroupées en consortiums** (Crips et Bloods, par exemple) qui développent **leurs propres sphères d'activité**. On remarque aussi que la délinquance de ces groupes est de plus en plus sérieuse. **Leurs activités se seraient aggravées et diversifiées avec le temps** (Venkatesh & Levitt, 2000) pour donner naissance à de nouvelles formes de **violence particulièrement brutales**.

Le phénomène des gangs de rue se transforme en fonction des enjeux qui ont aussi beaucoup changé : des bandes mieux organisées, des alliances de plus en plus fréquentes avec les groupes associés au crime organisé et des territoires de plus en plus étendus. Si, avant, les gangs se contentaient de défendre l'intégrité de leurs membres, leur honneur et leur territoire, **aujourd'hui, certains d'entre eux ont pris l'offensive et font des affaires criminelles plus lucratives, qu'ils protègent avec des moyens plus robustes.**

Les homicides attribuables aux gangs de rues au Canada

Selon Statistique Canada (2013), en 2012, la police a déterminé que 95 homicides étaient liés à des gangs. Il s'agit du même nombre qui a été noté au cours des deux années précédentes. Le taux de ce type d'homicides était **stable pour une troisième année consécutive**, se situant à 0,27 victime pour 100 000 habitants. Avant d'atteindre un sommet en 2008, **le taux d'homicides attribuables à des gangs a augmenté de manière constante depuis le début des années 1990.**



La Saskatchewan a enregistré le plus fort taux d'homicides attribuables à des gangs en 2012, celui-ci étant près de trois fois plus élevé que le taux national. Parmi les RMR, **Saskatoon a enregistré le taux le plus élevé d'homicides attribuables à des gangs**, suivie de Thunder Bay et de Regina (Statistique Canada, 2013).

En 2012, les trois quarts des homicides attribuables à des gangs ont été **commis à l'aide d'une arme à feu**. La majorité (68 %) des homicides attribuables à des gangs commis en 2012 étaient liés au commerce de drogues illicites, généralement la cocaïne. La plupart des homicides attribuables à des gangs étaient **motivés par un règlement de comptes** (70 %) ou un **gain financier** (14 %) (Statistique Canada, 2013).

CARACTÉRISTIQUES DES GANGS DE RUES

De façon générale, quelques éléments permettent de caractériser les membres de gangs de rue. D'abord, la fourchette d'âge, assez large, **s'étend de 12 à 30 ans**. De plus, entre **80 et 90 % des membres sont des garçons**. Typiquement, moins le gang est organisé, plus il serait hétérogène au plan ethnique. Aussi, plusieurs membres de gangs sont issus de **minorités ethniques visibles et défavorisées au plan socio-économique**. Enfin, on observe que l'expérience des jeunes au sein des gangs est **généralement transitoire pour environ 80 %** de ceux qui en font l'expérience et courte (un à deux ans), mais tend à se prolonger.

De plus, certains **traits de personnalités** peuvent typiquement se retrouver chez les membres de gangs de rues : **troubles de comportements** (violence, délinquance), une **faible estime de soi**, un **besoin de glorification** ou encore un **rejet des normes**.

Les filles dans les gangs

Certaines femmes dans les gangs, adolescentes et jeunes adultes, accèdent de plus en plus à des responsabilités similaires, parfois même supérieures, à ceux des hommes, adolescents et jeunes adultes. De plus, **certaines adolescentes et jeunes femmes adultes développent leur propre créneau d'activités criminelles** au sein des gangs. Certaines d'entre elles forment même des gangs en annexe de ceux des garçons. Les gangs de filles, bien que dépendants des gangs de garçons, adolescents et jeunes adultes, ont une certaine autonomie d'action.

Les adolescentes et les jeunes femmes adultes, recrutées à des fins d'exploitation sexuelle se lient aux gangs parce **qu'elles cherchent avant tout l'amour et l'affection**. Ces femmes sont perçues par les membres de gangs (femmes et hommes) comme étant des victimes



naïves qui doivent rendre des services. Elles ne sont pas considérées à titre de membres officiels, mais uniquement comme **moyens pour les membres de faire de l'argent**.

Le recrutement à des fins de prostitution

Le **recrutement des filles se fait habituellement par la séduction**. Les adolescentes et jeunes adultes acceptent de se prostituer afin d'être aimées de leur souteneur. Ce n'est que lorsqu'elles remettent en question leurs activités qu'elles y sont physiquement contraintes. Les premières activités prostitutionnelles féminines se manifestent souvent au sein du gang et les gangs opèrent plusieurs de leurs activités sexuelles commerciales à l'extérieur des grands centres urbains.

Plusieurs filles recrutées par les gangs à des fins sexuelles subiront un viol collectif (gangbang), souvent présenté sous forme de « jeux sexuels » de sorte qu'il n'est souvent pas perçu, de prime à bord, comme une agression sexuelle et ce, ni par les hommes ni par les femmes. De plus, les perceptions des adolescents et des jeunes adultes (garçons et filles), associés à des activités de gangs, face au gangbang et à la sexualité en général sont embrouillées.

Les motifs d'affiliation

Besoin de survie (protection);
Besoin d'appartenance;
Besoin de pouvoir;
Besoin de plaisir;
Besoin de liberté.

Des facteurs sociaux, culturels, familiaux, d'exclusion à l'école et les pairs et les loisirs peuvent aussi jouer pour beaucoup dans l'adhésion à un gang. La personne est la première responsable de ses choix de comportement, mais elle n'est pas la seule. **L'environnement externe assume aussi une part de responsabilité**, car il a contribué à façonner la personnalité de la personne et offre à

celle-ci un contexte de vie qui n'est pas en mesure de répondre pleinement à ses besoins. **L'intervention doit donc s'adresser tant à la personne visée qu'à son environnement externe.**

Besoins comblés chez le membre de gang de rue

Habituellement, **les jeunes garçons sollicitent les gangs pour en devenir membres alors que les filles sont le plus souvent recrutées**. L'adhésion à un gang de rue est attrayante pour certains jeunes plus vulnérables parce qu'il répond à leurs besoins.



Le gang semble offrir aux jeunes les **éléments de satisfaction suivants** :

- × Un lieu d'appartenance;
- × Une famille;
- × La protection physique;
- × Un soutien social;
- × La solidarité;
- × Une occasion de développer l'estime de soi;
- × Une occasion d'obtenir de la valorisation;
- × Une occasion d'obtenir de l'argent;
- × Une occasion d'avoir du pouvoir;
- × Une occasion d'avoir un statut.

Signes d'appartenance à un gang de rue

Ces indicateurs doivent être considérés dans leur ensemble pour être jugés significatifs. Il est aussi important de noter qu'à l'adolescence, certains de ces comportements peuvent survenir sans être problématiques.

- × Le jeune semble se vêtir selon un **code vestimentaire particulier** (vêtements spécifiques);
- × Il porte des vêtements que son argent de poche ne lui permet pas d'avoir ou encore **possède des biens qu'il n'a pas les moyens de se procurer**;
- × Il a de moins en **moins d'intérêt pour l'école**;
- × Il se **désintéresse de ses activités** ou de son groupe d'amis habituels;
- × Il a de **nouveaux amis plus âgés**, identifiés par des surnoms, jamais rencontrés par le parent;
- × Il consomme de **l'alcool et de la drogue**;
- × Il s'adonne au clavardage (discussion en temps réel sur Internet) sur des **sites de gangs de rue**;
- × Il tient des **propos haineux ou racistes**;
- × Il est **victime de violence** ou a peur de l'être;
- × Il a des **problèmes avec la police**;
- × Il est en **possession d'une arme**.



OUTILS ET RESSOURCES

Jeunesse et gangs de rue

HAMEL, S., COUSINEAU, M-M. & VÉZINA, M., avec la collaboration de S. Léveillé (2006). *Guide d'action intersectorielle pour une prévention élargie du phénomène des gangs*, Institut de recherche pour le développement social des jeunes et Centre international de criminologie comparée, pour le Centre national pour la prévention du crime (CNPC).

Le silence de Cendrillon

FLEURY, Évelyne et FREDETTE, Chantal (2002). *Prostitution juvénile par les gangs : guide d'animation et d'accompagnement de la bande dessinée « Le silence de Cendrillon »*, Centre jeunesse de Montréal — Institut universitaire.

Tu veux sortir de ta gang?

Services d'aide et d'accompagnement pour les jeunes de 14 ans et plus qui sont membres d'un gang de rue et souhaitent s'en sortir. Ateliers de sensibilisation sur les gangs de rue.

Le prince serpent

Pièce de théâtre interactive d'une durée de 50 minutes, créée par le Théâtre Parminou visant à sensibiliser les préadolescents, garçons et filles, du premier cycle du secondaire au phénomène de l'exploitation sexuelle en contexte de gangs. www.parminou.com

Cadre de référence sur le phénomène des gangs

Cadre de référence développé par la Table de concertation jeunesse de Montréal-Nord dans le cadre du projet Jeunesse et gang de rue, indiquant les pistes ainsi que les lignes directrices que cette communauté a choisi de se donner pour faire face au phénomène des gangs.

Connais-tu ma gang ?

Questionnaire développé par le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et dédié aux parents inquiets quant à la participation de leur enfant à des activités de gangs. Il permet d'identifier des indices pouvant indiquer qu'un enfant est impliqué auprès des gangs ou risque de l'être.

http://www.spvm.qc.ca/upload/pdf/gang_questionnaire_brochure_low_fr.pdf

Maisons de transition de Montréal inc.

Programme qui a vu le jour en 2005 afin d'assurer une continuité aux initiatives déjà mises en place par le projet de recherche-action Jeunesse et gangs de rue impliquant trois localités, soit le Vieux-Longueuil, Montréal-Nord et Villeray-Petite-Patrie. Il vise à outiller et mobiliser les milieux concernés. www.gangformationquebec.com



RÉFÉRENCES

- Chettleburgh, M.C. (2002). *Results of the 2002 Canadian Police Survey on Youth Gangs*. Toronto : Astwood Strategy Corporation.
- Comité permanent de la justice et des droits de la personne (2012). *L'état du crime organisé*. Chambre des communes.
http://publications.gc.ca/collections/collection_2012/parl/XC66-1-411-01-fra.pdf
- Levitt, S.D. & Venkatesh, S.A. (2000). An Economic Analysis of a Drug-Selling Gang's Finances. *The Quarterly Journal of Economics*, 115 (3), 755-789.
- Sécurité publique Canada, *L'épreuve des faits : les gangs de jeunes*,
<http://www.publicsafety.gc.ca/prg/cp/bldngevd/fl/2007-YG-1 f.pdf>
- Service canadien de renseignements criminels (2005). *Rapport annuel sur le crime organisé au Canada-2005*,
http://www.cisc.gc.ca/annual_reports/annual_report_2005/frontpage_2005 f.html
- Service de police de la ville de Montréal (site internet), *Gangs de rue*, consulté en janvier 2014, <http://www.spvm.qc.ca/fr/junesse/parent-spvm-gdr.asp>
- Statistique Canada (2013). *L'homicide au Canada en 2012*. Le Quotidien, 19 décembre 2013.
<http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/131219/dq131219b-fra.pdf>